



HAL
open science

FAITS ET CHIFFRES Le commerce extérieur agroalimentaire de l'Inde

Thierry Pouch, Naceur Kheraief

► **To cite this version:**

Thierry Pouch, Naceur Kheraief. FAITS ET CHIFFRES Le commerce extérieur agroalimentaire de l'Inde. *Économie rurale*, 2016. hal-02020884

HAL Id: hal-02020884

<https://hal.univ-reims.fr/hal-02020884v1>

Submitted on 15 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le commerce extérieur agroalimentaire de l'Inde

Thierry POUCH • Université de Reims Champagne Ardenne,
Laboratoire REGARDS, et Service études et prospective de l'APCA, Paris
thierry.pouch@apca.chambagri.fr

Naceur KHERAIEF • Université de Nice Sophia Antipolis et CNRS - GREDEG
nkhraief@gmail.com

L'évocation des économies émergentes fait penser à la Chine. On ne saurait pour autant négliger sa rivale, l'Inde, surtout dans le domaine de l'agriculture. L'Inde se positionne comme l'un des grands acteurs de demain sur les marchés des produits agricoles et alimentaires. Si la population agricole reste élevée en Inde, c'est l'évolution de ses échanges commerciaux de produits agricoles et alimentaires qui retient également l'attention. L'article analyse les atouts de l'Inde en matière agricole et s'interroge sur le modèle de production qu'elle entend développer pour accentuer son insertion dans les échanges internationaux.

MOTS-CLÉS : agriculture, économie de l'Inde, insertion dans les échanges mondiaux, spécialisation internationale, stratégie économique

India's insertion in world-wide agricultural and food exchanges: a recent tendency

When addressing the problem of emerging economies, China immediately comes up to our minds. But even so, its rival, India should not be neglected especially in the field of agriculture. India is becoming one of the great future actor in agricultural and food markets. If the agrarian population remains high in India, it is also the evolution of the exchanges of agricultural and food products that now retains close attention. The article analyzes India's agricultural and food assets and questions the production model that India intends to implement so to enhance its insertion in world-wide trade. (JEL: F14, F63, Q17).

KEYWORDS: agriculture, India economy, insertion in world-wide exchanges, international specialization, economic strategy

Alors que la Chine apparaît de plus en plus fragilisée quant à sa capacité à s'auto-provisionner (en viande bovine, en soja et plus récemment en maïs) – son déficit commercial agroalimentaire ne cesse de se détériorer depuis près de dix ans –, l'Inde, au contraire, se positionne comme un acteur de plus en plus présent sur certains marchés de produits agricole et alimentaire. Ce contraste entre les deux géants économiques asiatiques mérite un examen détaillé des atouts agricoles de l'Inde et de leur valorisation dans les échanges internationaux agroalimentaires.

Lors de la conférence ministérielle de juillet 2008 de l'Organisation mondiale

du commerce (OMC) à Genève, les pays membres étaient tout proches de signer un accord multilatéral, incluant l'agriculture. Cependant, le Premier ministre indien, Manmohan Singh, s'oppose à la signature de cet accord, au dernier moment, ne souhaitant pas engager son agriculture dans une voie risquant de compromettre son avenir. Enclenché en novembre 2001, le cycle de Doha n'est pas bouclé en 2008 et ne l'est toujours pas en 2014, du fait du veto opposé en juillet par le nouveau gouvernement indien, invalidant le protocole d'accord trouvé en décembre 2013.

L'originalité de cet épisode réside dans le fait qu'un pays émergent, l'Inde, ait

bloqué la signature de l'accord commercial multilatéral, invitant les observateurs à prendre la mesure du basculement du centre de gravité de l'économie mondiale en train de s'opérer depuis la fin des années 1990. De plus, l'agriculture demeurerait l'une des pierres d'achoppement à la réalisation d'un ordre commercial multilatéral. La position offensive de l'Inde illustre l'importance prise par les pays émergents dans les institutions internationales. Il convient de mentionner que le refus exprimé par l'Inde de ratifier l'accord sur la facilitation du commerce en juillet 2014 s'explique, d'une part, par une pratique historique des mesures de protection, et d'autre part, par le fait que les accords multi-fibres signés lors de l'Uruguay Round ont été jugés défavorables pour l'économie indienne. On se situe alors à l'opposé de la posture de l'Inde durant le cycle d'Uruguay (1986-1994), puisque ce pays signa les Accords de Marrakech.

L'une des manifestations de cette tendance à l'affirmation de l'économie indienne dans le jeu de l'économie mondiale a trait à l'agriculture, secteur encore prédominant dans l'économie. En effet, en 2011, plus de 50 % de la population active sont toujours employés dans l'agriculture, contre à peine 20 % dans l'industrie et près de 30 % dans les services (la part de la population active employée dans le secteur agricole était à la fin des années 1970 de 71 %)¹.

L'article traitera dans un premier temps de l'évolution du commerce extérieur de produits agroalimentaires de l'Inde depuis la fin des années 1960 jusqu'à aujourd'hui, en apportant un éclairage sur sa ventilation sectorielle et géographique et sur le poids des exportations agricoles et alimentaires dans les exportations totales de l'économie

indienne. Dans la seconde partie, il sera fait état des principaux indicateurs de la spécialisation internationale de l'Inde dans la division internationale du travail agricole. Quels sont-ils et comment ont-ils évolué depuis les années 1960 ? Nous distinguerons pour cela deux périodes, celle allant de la fin des années 1960 au début de la décennie 1980, pour ensuite se concentrer sur les trente dernières années. Une troisième partie examinera la position ambivalente de l'Inde dans le commerce extérieur agroalimentaire mondial.

L'évolution du commerce agroalimentaire de l'Inde

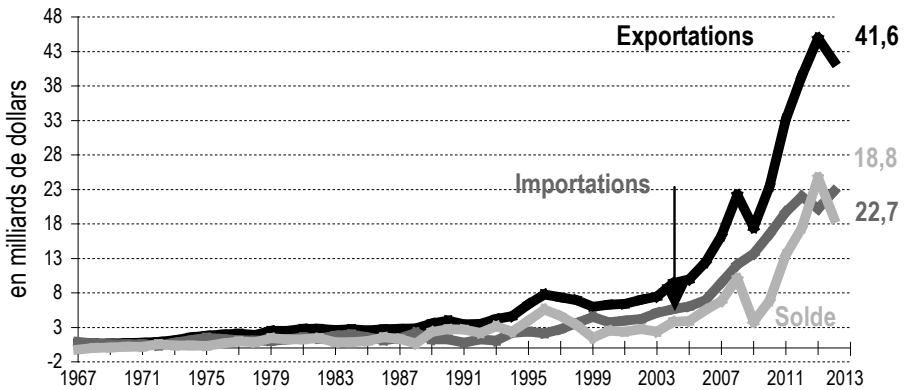
1. Un excédent agroalimentaire qui contraste avec les déficits globaux des échanges

L'usage fait du qualificatif « pays émergents » ne correspond pas à une réalité homogène. En matière d'échanges commerciaux de produits agricoles et alimentaires, les situations entre les pays émergents sont des plus contrastées. L'économie indienne se caractérise avant tout par une très nette insertion dans la Division internationale du travail (DIT), puisque les exportations totales rapportées au PIB sont passées de 3,7 % en 1972 à 17 % en 2011² (données issues de la base CHELEM du CEPII, Comptes harmonisés sur les échanges et l'économie mondiale du Centre d'études prospectives et d'informations internationales). Le degré d'ouverture par secteur affiche là aussi des disparités importantes, puisque le secteur manufacturier, les services et les minerais-énergie dégagent des taux d'ouverture bien largement supérieurs à celui concernant le secteur agricole (0,09, 0,07 et 0,09 % du PIB national selon les données chiffrées issues de CHELEM). L'Inde dégage depuis les années

1. Les économistes voient dans cette relative stabilité de la structure de l'emploi en Inde l'une des origines de ses faibles gains de productivité, constituant un frein à l'élévation du revenu par tête (Syrquin, 1986).

2. Il ne sera question dans cet article que d'échanges de marchandises, catégories dont font partie les produits agricoles et alimentaires. Les services, pour lesquels l'Inde est fortement spécialisée, ont été écartés du champ d'investigation.

Graphique 1. Commerce extérieur de l'Inde en agroalimentaire



1204 - Chambres d'Agriculture - Études économiques

Source : CEPII- CHELEM.

1970 un excédent commercial agroalimentaire, qui s'est amplifié à partir du début des années 2000 et s'est fixé en 2013 à près de 25 milliards de dollars (*graphique 1*) (dans tout le reste de l'article, les données utilisées sont essentiellement celles fournies par la base de données CHELEM du CEPII). Celui de sa rivale chinoise s'est en revanche dégradé au point qu'elle a basculé dans le déficit, ouvrant une perspective incertaine quant au degré de dépendance alimentaire de la Chine (Chaumet et Pouch, 2012)³. L'accumulation d'excédents commerciaux en produits agricoles et alimentaires contraste avec la succession des déficits globaux de l'économie indienne depuis le début des années 2000⁴.

3. Ce résultat entre en correspondance avec l'ouverture commerciale progressive décidée par l'Inde au tout début des années 1990, amplifiée avec les accords de Marrakech signés dans le cadre du GATT/OMC en 1994. Pour davantage de détails, lire Boillot (2006).

4. Le déficit de la balance commerciale de l'Inde s'est fixé en 2012 à 198 milliards de dollars, soit 12 % du PIB. L'économie indienne est très dépendante de l'extérieur pour ses approvisionnements en pétrole et en or, deux ressources dont les prix ont augmenté ces dernières années, la dépréciation de la roupie n'ayant fait qu'aggraver l'amplitude du déficit commercial. Pour précision, au 26 avril 2013, 1,00 INR = 0.014125 € (Boillot, 2012b ; Cottet, 2012).

En 2011, le déficit commercial de l'Inde s'est élevé à -130 milliards de dollars, et à -174 milliards de dollars en 2012 (chiffre non encore définitif).

Il faut y déceler l'illustration selon laquelle l'économie indienne est en fait un géant agricole (l'un des tout premiers producteurs mondiaux de lait, de riz, de viande bovine, de blé, de thé, d'épices...) ; réalité qui ne correspond pas à l'image que l'on a d'elle, plus souvent mise en avant pour les épisodes de malnutrition qu'elle a connus – entre 1875 et 1990, ces successions de famines ont fait plus de 25 millions de victimes, celle de 1943 au Bengale ayant été la plus significative, occasionnant de vastes controverses entre les économistes sur leurs déterminants et plus spécifiquement sur le rôle de la colonisation britannique (Greenough, 1982 ; Sen, 1982 ; Lardinois, 1987)⁵. La dynamique du commerce extérieur indien en produits agricoles et alimentaires témoigne ainsi d'une capacité des gouvernements successifs à résoudre l'équation alimentaire, notamment au travers de la célèbre

5. D'autres périodes sont restées dans les annales, comme celles de 1876-1878, famine au Gujerat, et de 1966-1967, famine au Bihar.

« révolution verte » élaborée dès le lendemain de l'Indépendance, dont l'ambition était non seulement d'atteindre l'auto-suffisance alimentaire mais aussi de ne pas malmener une population agricole et rurale dont le poids politique lors des élections nationales était et demeure important (Landy, 2008). Cette capacité d'agir sur le cours des choses reste indissociable d'une politique d'ensemble de modernisation des structures économiques enclenchée à partir de l'Indépendance (Rodrik, 2004 ; Boillot, 2012a).

La structure des exportations indiennes connaît une évolution régulière depuis la fin des années 1960 et surtout depuis l'entrée de l'économie dans la catégorie « pays émergents ». Alors qu'en 1967, les exportations de produits agricoles et alimentaires représentent 38 % des exportations totales, elles ne sont plus que de 10,4 % en 2011, devancées par les produits du textile-habillement (12,3 %), énergétiques (19,1 %), et les produits chimiques (13 %), si l'on se limite aux seuls flux de marchandises. Une déformation sectorielle des échanges commerciaux de l'Inde est par conséquent en cours depuis l'abrogation à partir de 1991 des dispositifs de protection de l'économie.

La dynamique du commerce extérieur agroalimentaire de l'Inde est d'autant plus intéressante à suivre que ce processus de déformation sectorielle agit au sein même du poste agroalimentaire. À la fin des années 1960, près de 18 % des exportations agricoles de l'Inde étaient composés de produits non alimentaires (matières d'origine végétale comme le coton, les fibres naturelles...) ; les céréales et les produits céréaliers ne représentant qu'une valeur marginale des exportations. C'est bien une mutation sectorielle qui s'engage dès la fin de la décennie 1970, avec la montée en puissance des exportations de céréales et de produits céréaliers, ainsi que celles des viandes. Depuis plus de dix ans, l'Inde semble se positionner comme un acteur

important du marché céréalier mondial, certains observateurs y voyant le signe d'un comportement opportuniste (stockage des denrées comme le riz pour faire monter le prix et en retirer un gain lors de la commercialisation) quand d'autres rattachent la progression à une stratégie économique et commerciale adaptée à la mondialisation. La croissance fulgurante des exportations indiennes de blé illustre les changements en cours, du fait d'une élévation de la production de cette denrée de base. Les autres zones, quant à elles (Argentine, Australie, Chine, pays de la mer Noire, Union européenne) enregistrent des rythmes de croisances de leur production plus heurtés, du fait notamment des orientations prises par la Politique agricole commune (PAC) depuis 1992 (diminution des prix d'intervention et démantèlement progressif des outils de régulation), ou des accidents climatiques (sécheresses, inondations en Australie ou en Ukraine en 2007 et 2008). Elles atteignent à partir de 2011 plus de 5 voire 6 millions de tonnes, et se rapprochent des 10 millions en 2013. L'Inde s'achemine donc vers le statut d'exportateur régulier de blé, dès lors que sa production lui permet de puiser dans des stocks plus élevés depuis quelques années. En 2012, ils se sont fixés à quelque 22 millions de tonnes, soit 11 % des stocks mondiaux.

Ce sont précisément ces stocks, en particulier leur rôle dans la politique de souveraineté alimentaire du pays et leur mode de financement, qui ont constitué une pomme de discorde entre les États-Unis et New Delhi lors des discussions à l'OMC, au point de bloquer le processus conduisant à la signature d'un accord. Un lien doit être établi entre cette discordance des points de vue à l'OMC et la politique agricole pratiquée par New Delhi. Celle-ci consiste à soutenir la paysannerie par des prix adaptés, afin que les disponibilités alimentaires soient suffisamment élevées pour répondre aux besoins d'une

population ayant dépassé le milliard d'habitants, elle peut aussi consister parfois en une restriction des exportations de grains (Landy, 2000 ; Currie, 2000).

Dans le registre des céréales secondaires (maïs, riz), on remarque que, depuis trois ans, l'Inde supplante la Thaïlande et le Vietnam en tant que premiers exportateurs mondiaux de riz, déversant sur le marché une partie des stocks accumulés à la faveur des mesures de restrictions aux exportations adoptées par le gouvernement à partir de 2008. Si le niveau des stocks céréaliers (y compris le riz) dépasse désormais les productions annuelles de grains de l'Australie ou de la Thaïlande, il convient d'avoir à l'esprit que la capacité de stockage du pays reste limitée, l'obligeant à exporter ses surplus, formant un autre facteur explicatif de l'insertion de l'Inde dans le commerce mondial agricole.

2. Les exportations de viande bovine Un atout réel pour l'agriculture de l'Inde

Un constat similaire peut être dressé au sujet du secteur des viandes. L'Inde devient le premier exportateur mondial de viande bovine, reléguant ainsi au second plan les trois grands acteurs du marché mondial, le Brésil, l'Australie et les États-Unis. Il faut dire que l'Inde a pu bénéficier durant ces dernières années d'une conjoncture agricole internationale favorable. S'agissant du Brésil, le repli de ses exportations de viande bovine résulte d'un faisceau de facteurs, allant des embargos sanitaires dressés par les pays importateurs à la surévaluation du taux de change du Real entravant la compétitivité-prix des exportations de viande bovine, en passant par les décapitalisations de cheptel consécutives à l'augmentation des surfaces cultivées pour bénéficier des cours élevés des céréales (maïs) et des oléagineux (soja). Il faut ajouter par ailleurs un élément décisif qui a compté dans le repli des exportations brésiliennes de viande bovine. Il a trait à

l'évolution des niveaux de vie au Brésil, entraînant une hausse de la consommation intérieure de viande bovine. Selon la FAO et l'OCDE, le PIB réel par habitant a connu en effet une croissance de 5 % en rythme annuel entre 1995 et 2013, occasionnant une diminution du taux de pauvreté dans ce pays (OCDE-FAO, 2015).

Ces évolutions permettent donc à l'Inde – dont la production de viande bovine augmente – de ravir la place de premier exportateur mondial au Brésil. En 2000, les exportations indiennes ne sont encore que d'environ 300 000 tonnes équivalent carcasses (TEC). Elles doublent en 2008 (672 000 TEC), et franchissent le seuil de 1 million en 2011. En 2012, elles atteignent 1,7 million de TEC pour se fixer à 2,2 millions en 2013, selon les prévisions de l'United State Department of Agriculture (USDA). L'Inde pèserait pour près de 25 % des échanges mondiaux de viande bovine. Il faut rappeler que ce pays émergent détient le cheptel bovin le plus élevé du monde (325 millions de têtes), devant celui de la Chine, du Brésil et des États-Unis. La dynamique des exportations indiennes de bovins réside aussi dans le fait que la production mondiale ne parvenant plus à répondre à la demande, l'Inde parvient à s'insérer dans les courants d'échanges.

Comment expliquer que l'Inde soit devenue le premier exportateur mondial de viande bovine, alors que la vache est un animal sacré, dont l'abattage est interdit ? Les bovins commercialisés sont en réalité des buffles, qui représentent 35 % du cheptel bovin. C'est cette variété de viande bovine qui est en réalité exportée, en particulier vers des destinations comme le Vietnam, les pays du Moyen-Orient et certaines régions d'Afrique subsaharienne. De plus, puisqu'il ne s'agit pas d'une viande très consommée par les ménages indiens, l'excédent de production fait donc l'objet de flux d'exportations sous forme congelée,

qui ne cessent de progresser, en dépit de nombreuses contraintes sanitaires restreignant ces exportations⁶. Les principales destinations des exportations indiennes de buffles sont l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient (l'Inde a ainsi démontré sa capacité à répondre à la demande en produits halal), ainsi que le Vietnam, la Malaisie, la Jordanie, l'Algérie, les Philippines et l'Arabie saoudite. Les avancées de l'Inde dans les exportations de viandes suggèrent de suivre dans les années à venir la dynamique du secteur agroalimentaire indien. Car la demande mondiale de biens alimentaires devrait continuer sa croissance d'ici à 2025, des facteurs comme la démographie, l'élévation des niveaux de vie, étant porteurs d'une transition nutritionnelle et l'urbanisation étant à l'œuvre.

3. La ventilation géographique des exportations de l'Inde

Nous analysons dans cette section la ventilation géographique des exportations agroalimentaires de l'Inde, en prenant pour point de départ 1995 – soit un an après la signature des Accords de Marrakech – en distinguant successivement les produits agricoles bruts, puis les biens alimentaires transformés. Les exportations indiennes de produits agricoles bruts sont en 1995 concentrées sur sept pays, dont principalement l'Union européenne (25 % des exportations indiennes de produits agricoles), les pays du Golfe (15,5 %), les États-Unis (10,6 %), les pays d'Asie et d'Océanie (Afghanistan, Bangladesh, Brunei, Népal...) (10,3 %), l'Afrique (hors pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole) (7,6 %). La hiérarchie des pays absorbant les productions indiennes connaît une mutation par la suite. En 2011, l'Union européenne à 27 n'est en effet plus la première zone d'écoulement des produits agricoles en

provenance d'Inde. Les exportations de produits agricoles à destination de l'UE à 27 régressent, se fixant à 10,9 %, alors que celles en direction des pays du Golfe s'élèvent à 21,8 %. Si la part des pays d'Asie et d'Océanie dans les exportations indiennes augmente en 2011, passant à 16,1 %, c'est la Chine qui absorbe près de 15 % des expéditions indiennes de produits agricoles. Quatre pays représentent ainsi en 2011 66 % des débouchés agricoles de l'Inde.

Les exportations indiennes des produits alimentaires (produits transformés) ayant fait l'objet d'une ou de plusieurs transformations connaissent, quant à elles, une mutation de moindre ampleur. En 1995, les zones sur lesquelles s'écoulent les produits transformés indiens sont approximativement les mêmes qu'en produits bruts. Mais les nouveaux pays industrialisés de seconde génération (Indonésie, Thaïlande et Philippines), occupent une part qui est loin d'être négligeable. Elle est de 10,6 % en 1995, derrière l'UE avec 17,7 %. Mais c'est le Japon qui fut, avec ses 22 % en 1995, un débouché privilégié pour l'Inde de ce type de produits. En 2011, le Japon est dépassé par les pays du Golfe (14,5 %), premiers importateurs mondiaux de biens alimentaires en provenance d'Inde, puis par l'UE (12,2 %) et enfin par les autres : Asie et Océanie (17,5 %). En 2011, c'est la région du Proche et du Moyen-Orient qui absorbe près de 42 % des exportations indiennes de produits alimentaires transformés, dont essentiellement ceux issus du travail des grains.

4. La structure des importations indiennes de produits agricoles et alimentaires

Si l'Inde exporte de plus en plus, il faut tout autant s'arrêter sur la croissance des importations indiennes de produits agricoles et alimentaires. Très faibles jusqu'à la fin des années 1990 – elles se situent en moyenne autour de 3 milliards de

6. Ces contraintes sont à relier notamment aux défaillances de la chaîne du froid et de stockage.

dollars US –, elles connaissent ensuite un rythme de croissance plus soutenu, se fixant en 2011 à 20 milliards de dollars. La structure des importations indiennes évolue elle aussi et s’inscrit dans un régime douanier particulier.

L’Inde demeure une économie dans laquelle les droits de douane consolidés restent en agriculture très élevés, comparativement aux autres produits, et dispose de surcroît d’une marge de manœuvre en matière d’augmentation de ses tarifs (*tableau 1* portant sur les droits de douane pour la dernière année disponible fournie par l’OMC, 2013). Les importations de produits agricoles et alimentaires sont majoritaires en 1967 (35 % du total des importations), devant les produits des secteurs de la mécanique et de la chimie. À partir des années 1980, les achats de produits énergétiques constituent le premier poste des importations du pays (43,3 %), devant la chimie et l’agroalimentaire (8,6 %). En 2011, les importations de produits agricoles et alimentaires ne sont plus que de 4,8 %, alors que l’énergie reste le secteur le plus dépendant de l’extérieur (33,8 %), avant les produits chimiques (12,2 %), de la mécanique (10,4 %) et de l’électronique (8,4 %).

Les produits agricoles non transformés constituent en 1967 ceux qui sont les plus importés par l’Inde, en particulier le blé et autres céréales, les fibres végétales, et dans une moindre mesure les huiles et graisses végétales ainsi que les produits laitiers. Les produits issus de la transformation opèrent à partir des années 1980 un rattrapage, devenant même prépondérants dans

les importations agricoles et alimentaires dès la fin des années 1990. Les huiles et graisses végétales, le sucre, les produits laitiers figurent en 2011 parmi les principaux produits importés. L’Inde importe en produits bruts, en 2011, près de 4 milliards de dollars de fruits et légumes. Au regard de cette évolution, de ses échanges et de son solde commercial agroalimentaire, on peut prétendre que l’Inde a desserré sa contrainte de dépendance extérieure pour ses approvisionnements alimentaires. Il faut y voir l’impact exercé non seulement par le développement des productions agricoles locales, mais aussi par la politique tarifaire et les mesures de restrictions quantitatives aux importations adoptées par les gouvernements successifs (Sharma, 2005).

Examiner les indicateurs de performance extérieure de l’Inde

L’examen des performances d’une économie sur les marchés extérieurs ne saurait se limiter aux seuls aspects descriptifs. Le solde commercial ou la part d’un secteur dans les exportations totales d’un pays ne sont que des photographies sur une période donnée. Nous proposons d’approfondir la notion de performance en mobilisant plusieurs indicateurs de spécialisation, tels que le taux de couverture et l’avantage comparatif révélé.

Le premier est sans doute l’indicateur le plus simple et facile à calculer, pour mesurer le degré de spécialisation d’une économie. Il se définit comme le rapport entre les exportations et les importations

Tableau 1. Droits de douane par secteur d’activité, droits consolidés et NPF en 2013 (en %)

| | Années | Total | Agriculture | Produits non agricoles |
|--------------------------------------|--------|-------|-------------|------------------------|
| Moyenne des droits consolidés finals | | 48.6 | 113.5 | 34.6 |
| Moyenne des droits NPF appliqués | 2013 | 13.5 | 33.5 | 10.2 |
| Moyenne pondérée par le commerce | 2012 | 7.0 | 51.6 | 5.0 |
| Importations en mds US\$ | 2012 | 479.5 | 20.4 | 459.0 |

Source : Organisation mondiale du commerce.

en pourcentage, mais ne tient toutefois pas compte de la contribution d'un secteur au commerce extérieur de cette économie. C'est pourquoi il convient de se pencher sur le second indicateur, plus révélateur de la force d'un pays dans les échanges internationaux de marchandises : l'Avantage comparatif révélé (ACR) qui mesure la contribution au solde commercial. Il est en effet considéré comme le plus adapté pour analyser la position d'un pays dans un produit ou un secteur sur le marché international, pour en hiérarchiser les points forts et les points faibles, justifiant ainsi l'intérêt qu'il a à pratiquer l'échange international (Lafay, 1987, 2006 ; Lassudrie-Duchêne et Ünal-Kesenci, 2001).

En matière de taux de couverture dans le secteur agricole, l'Inde se distingue par une position qui a positivement évolué depuis 1967. En 1967, son taux de couverture en produits agricoles et alimentaires n'est que de 75,2 %, illustrant la position faible de l'Inde dans les échanges internationaux. Dès la fin des années 1970, le taux de couverture de l'Inde s'améliore durablement, s'installant parfois très largement au-dessus des 100 % (196 % en 1980, 322 % en 1990, 167 % en 2000 et 167 % en 2011). La désagrégation de la nomenclature de produits indique que les taux de couverture en agroalimentaire les plus élevés dégagés par l'Inde entre 1967 et 2011 sont : les légumes, fruits et noix, les graines oléagineuses, le sucre. Les huiles et graisses végétales ont en revanche un taux de couverture qui s'affaiblit durant cette période, passant de 145 % à seulement 39 %. Concernant la viande bovine, le taux de couverture passe d'un chiffre voisin de 0 % en 1967, à 2 730 % en 2011.

Selon la méthodologie élaborée par Gérard Lafay au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CÉPII), il est possible de mettre en exergue la contribution d'un secteur/produit à la balance commerciale d'un

pays. Affecté d'un signe positif, le résultat obtenu signifie que l'économie détient un avantage comparatif dans un secteur ou pour un produit, et inversement lorsqu'il s'agit d'une donnée affectée d'un signe négatif (voir *encadré 1* pour la méthode de calcul des avantages comparatifs révélés). Une économie peut très bien retirer de ses échanges avec le reste du monde dans un secteur d'activité un déficit commercial, sans pour autant avoir intérêt à y renoncer dès lors qu'il détient un avantage comparatif. Qu'en est-il de l'Inde ?

L'évaluation de la hiérarchie sectorielle des avantages comparatifs révélés de l'Inde livre une première information. Depuis le début des années 2000, le secteur des Télécommunications, services informatiques et d'information se place au premier rang de la hiérarchie des avantages comparatifs, suivi en 2013 des produits raffinés du pétrole et des bijoux. Les céréales, y compris le riz transformé – dans ces deux secteurs, l'Inde se trouve en situation de désavantage comparatif en 1967 – et la viande bovine constituent l'un des points forts de la spécialisation de l'Inde en matière de produits agricoles et alimentaires (*tableau 2*). À l'intérieur de la nomenclature des produits agroalimentaires, la spécialisation apparaît plus élevée en produits agricoles qu'en produits issus de la transformation. Ces derniers voient d'ailleurs leur performance commerciale s'éroder légèrement depuis le milieu des années 2000 (*graphique 2*). La progression est nette en céréales et en produits céréaliers – passage d'un désavantage à un avantage comparatif –, en viandes et poissons, et en conserves végétales. En revanche, la dépendance de l'Inde en matière d'huiles et graisses végétales s'est amplifiée depuis la fin des années 1960. Dans le domaine des produits laitiers, au regard de l'évolution de ses productions, l'Inde s'est dotée d'un avantage comparatif, certes modeste, mais qui rompt avec le désavantage comparatif qui la caractérisait depuis 1967.

Encadré 1. Indicateur d'avantage comparatif révélé (ACR)

Les données utilisées sont celles élaborées par le Centre d'études prospectives et d'informations internationales et intégrées à la base CHELEM-Commerce international (CIN) (CHELEM : Comptes harmonisés sur les échanges et l'économie mondiale). Elles sont libellées en dollars courants pour la période 1967-2007. Il est proposé un découpage de l'économie mondiale en 61 zones, nomenclature elle-même subdivisée en deux, 52 pays les plus importants d'un côté, 9 de l'autre. La base offre un accès à une nomenclature sectorielle de 71 catégories de produits, dont les produits agricoles et alimentaires sur lesquels porte notre article. Les statistiques contenues dans la base de données sont répertoriées sur une période longue, 1967 à 2007. Les produits agricoles et alimentaires sont décomposés de la façon suivante :

Produits bruts : J (JA céréales, JB autres produits agricoles, JC produits agricoles non comestibles).

Produits transformés : K (KA produits à base de céréales, KB corps gras, KC viandes et poissons, KD viandes et préparations de viandes, KE conserves et préparations végétales, KF sucre chocolat et produits de la confiserie, KG aliments pour animaux, KH boissons alcoolisées et non alcoolisées, KI tabacs manufacturés).

Le regroupement (J+K) forme l'un des regroupements des 72 produits de la base CHELEM en filière de production, soit ici, la filière agroalimentaire. CHELEM comporte 13 filières de production, y compris le total (énergie, agroalimentaire, textile, bois-papier, chimie, sidérurgie, non-ferreux, mécanique, véhicules, produits électriques, électronique, non déterminés ailleurs et total).

L'indicateur d'avantages comparatifs se détermine comme suit :

En notant *i* le pays considéré, *k* le produit, et *X* les exportations et *M* les importations, on a :

$$\frac{1000}{Xi\ totales + Mi\ totales} \times \left[(Xik - Mik) - (Xi\ totales - Mi\ totales) \times \left(\frac{Xik + Mik}{Xi\ totales + Mi\ totales} \right) \right]$$

Graphique 2. Avantages comparatifs révélés de l'Inde pour la filière agroalimentaire

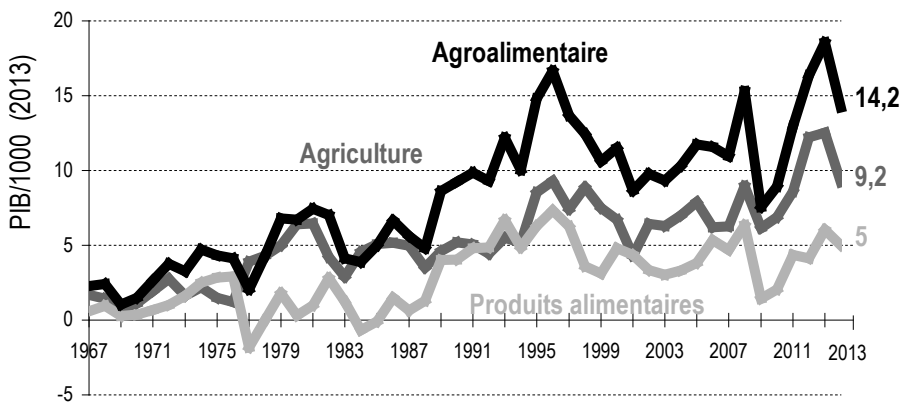


Tableau 2. Principaux avantages et désavantages comparatifs de l'Inde en agroalimentaire (en millièmes de PIB courant)

| | 1967 | 1990 | 2014 |
|------------------------------|------|------|------|
| Blé | -0.9 | 0.0 | 0.6 |
| Céréales autres | -0.2 | 0.0 | 0.7 |
| Légumes, fruits et noix | 0.7 | 0.6 | -0.5 |
| Graines oléagineuses | 0.0 | 0.8 | -0.5 |
| Fibres végétales | -0.1 | 0.8 | 1.3 |
| Sylviculture | 0.1 | -0.2 | -0.6 |
| Viande bovine | -0.1 | 0.2 | 2.9 |
| Huiles et graisses végétales | 0.6 | 2.0 | -2.6 |
| Produits laitiers | -0.1 | 0.0 | 0.2 |
| Riz transformé | -0.2 | 1.2 | 4.4 |
| Sucre | 0.1 | 0.1 | 0.5 |
| Boissons et tabacs | 0.0 | 0.1 | 0.2 |

Source : CEPII base de données CHELEM (Comptes harmonisés sur les échanges et l'économie mondiale).

La position ambivalente de l'Inde dans le commerce mondial agricole et alimentaire

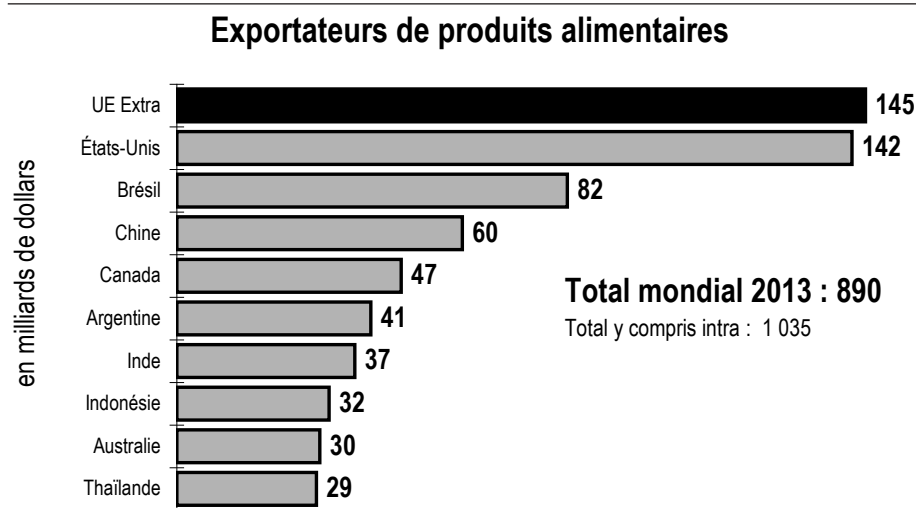
1. Une posture offensive à l'OMC

Le positionnement de l'Inde dans la DIT agricole et alimentaire appelle un premier

commentaire. La progression de cette économie dans la hiérarchie des nations exportatrices de produits agricoles et alimentaires constitue une des manifestations du poids des pays émergents dans ce type d'échanges, et singulièrement des économies asiatiques. Selon les données produites par l'Organisation mondiale du commerce, en 2011, les dix principaux pays émergents exportateurs de biens agricoles et alimentaires, dont l'Inde, réalisent plus de 25 % des exportations mondiales. De plus, sur les dix premiers exportateurs mondiaux de produits alimentaires, cinq sont des pays asiatiques, l'Inde se classant au dixième rang, avec 27 milliards de dollars, soit plus de 3 % des exportations mondiales (graphique 3)⁷. Si l'Inde demeure un acteur encore marginal sur les marchés mondiaux, la progression de sa part dans les exportations mondiales agricoles et alimentaires mérite d'être soulignée, dans la mesure où, de 0,6 % au début des années 1990, de 1,2 % en 2003, elle se fixe à 3 % en 2011. L'Inde a bel et bien inversé une tendance.

Le second enseignement, plus fondamental, à retirer de ce qui précède est relatif

Graphique 3. Les exportateurs de produits alimentaires



Source : OMC.

7. Un peu moins si l'on retient un total mondial des échanges comprenant les flux intra-UE.

à l'ambivalence de la position indienne à l'OMC en matière d'échanges de produits agricoles et alimentaires. Ambivalence dans la mesure où l'Inde est confrontée à deux types de stratégies. Contenir, d'un côté, la persistance de poches nombreuses de pauvreté et donc de malnutrition dans certaines de ses régions, et de l'autre, s'insérer dans les courants commerciaux internationaux de produits agricoles et alimentaires. Le premier pan de l'équation indienne a trait aux structures mêmes de l'économie, et plus spécifiquement de l'économie agricole du pays. Beaucoup de zones rurales indiennes se caractérisent par des populations pauvres, qui, dès lors qu'elles forment un effectif élevé de main-d'œuvre agricole, sont exposées à la fois aux variations des conditions climatiques (alternance régulière de sécheresses et d'inondations), à la volatilité des prix de leurs productions, ainsi que, plus en amont, aux fortes contraintes d'accès à la terre. Ces paramètres exercent de puissants impacts sur la formation du revenu des agriculteurs. C'est en effet dans les régions rurales (Andhra Pradesh Kerala, Maharashtra...) que le taux de malnutrition est le plus chronique, à quoi il faut ajouter les difficultés d'accès à l'eau potable, aux services de santé publique, ainsi qu'au système d'éducation⁸. L'économiste indien Anil Sharma a même calculé que le nombre de mal nourris pouvait être, dans certaines régions de l'Inde, supérieur à celui enregistré dans les pays d'Afrique subsaharienne (Sharma, 2005).

Il s'ensuit que, lors des négociations commerciales multilatérales, l'Inde a adopté une position extrêmement ferme, puisqu'il s'agissait, pour les gouvernements successifs, de protéger un secteur agricole élargi dans lequel travaillaient

590 millions d'individus (y compris la chasse, la pêche et la sylviculture), soit près de 47 % de la population totale selon la FAO. Toute avancée dans le processus de libéralisation des échanges commerciaux est porteuse, selon l'État, d'une déstabilisation de la paysannerie indienne. C'est pourquoi les négociations commerciales de l'OMC ont échoué lors de la conférence ministérielle de 2008 à Genève, le Premier ministre indien Manmohan Singh refusant d'accréditer un accord de libre-échange qui risquait d'exposer les producteurs aux fluctuations du marché et à des importations jugées trop concurrentielles, et pouvant conduire les paysans, déjà surendettés, à quitter leurs exploitations et à grossir ainsi le nombre d'Indiens vivant en zones urbaines. De plus, l'objectif de l'autosuffisance ne saurait être remis en cause par une libéralisation des échanges agricoles, qui impliquerait un engagement à démanteler les outils de soutien à l'agriculture du pays (crédits octroyés aux agriculteurs, investissements pour développer l'irrigation, aides publiques à la diversification des productions, à la régulation des marchés avec des prix de soutien, dispositifs d'assurance revenu, subventions aux intrants, aides à la recherche agronomique)⁹. Dans le même registre, un système de droits de douane est appliqué en particulier aux importations de blé, de riz, de maïs, d'huiles végétales et de produits laitiers.

A *contrario*, la position offensive et hostile de l'Inde à l'OMC mérite d'être nuancée. Il a été indiqué plus haut que l'Inde détient des avantages comparatifs significatifs dans le secteur agroalimentaire et qu'elle dégage des excédents commerciaux importants de ses échanges avec le reste du monde. De tels succès

8. Pour mémoire, en 2008, 225 millions de personnes étaient sous-alimentées en Inde, selon la FAO, soit 19 % de la population totale. Il y en avait 218 millions dans toute l'Afrique subsaharienne.

9. Précisons que la politique agricole indienne s'inscrit dans des plans quinquennaux supervisés par des Commissions de planification. La politique d'autosuffisance a été adoptée très rapidement après l'indépendance (Acharya, 2001).

économiques et commerciaux entrent en cohérence avec la stratégie indienne visant à développer son influence dans les affaires du monde. De plus, il convient de rappeler que ce pays est membre fondateur du *General Agreement on Tariffs and Trade* (GATT), qu'il est signataire des Accords agricoles de Marrakech en 1994, et s'est ouvertement montré très attaché au système multilatéral. L'ambition nourrie par l'Inde de s'insérer dans les échanges de produits agricoles et alimentaires était sous-tendue par une position ferme et convergente avec les principaux pays émergents – auxquels il faut adjoindre des économies développées comme l'Australie ou la Nouvelle-Zélande – envers les pratiques de politiques agricoles menées par l'Union européenne et les États-Unis, jugées génératrices de distorsions de concurrence préjudiciables à leurs producteurs. L'élimination des soutiens internes et externes constituerait ainsi pour l'Inde une opportunité de valoriser encore plus ses avantages comparatifs dans le secteur de l'agroalimentaire, d'autant plus que les producteurs détiennent un réservoir de gains de productivité.

2. ... mais ambivalente avec l'objectif d'insertion dans l'économie mondiale

C'est là que se situe l'ambivalence de l'Inde, partagée entre une stratégie offensive visant à défendre ses agriculteurs, à les protéger des effets d'une libéralisation des échanges de produits agricoles (notamment parce que le marché du travail dans les zones urbaines n'absorbera pas la totalité de la main-d'œuvre en provenance du secteur agricole), à sécuriser son approvisionnement alimentaire, et une approche beaucoup axée vers une ouverture au commerce mondial qui se traduirait par une croissance de ses exportations. Pour accroître la compétitivité-prix de ces dernières, l'Inde détient non seulement un dispositif de subventions, mais aussi peut avoir recours à l'arme de la dépréciation

de sa devise. L'ouverture commerciale de l'Inde est perçue comme un levier pour son insertion dans l'économie mondiale, alors que, dans le même temps, elle a déjà alourdi le poids des importations dans la balance des échanges (Dorin, 2001).

C'est aussi cette ambivalence qui différencie l'Inde de la Chine. Dans la mesure où il est annoncé que l'économie mondiale du XXI^e siècle sera pilotée par les actuels pays émergents, la trajectoire empruntée par l'Inde diverge de celle de la Chine (Boillot et Dembinski, 2013 ; Brunet et Guichard, 2011). Cette dernière semble avoir des ambitions planétaires, conduisant certains économistes et géopolitologues à se demander si elle ne va pas être la superpuissance de demain, mais elle court le risque de sacrifier son agriculture au point de se rapprocher dangereusement de la dépendance alimentaire chronique. L'Inde déploie une stratégie plus mesurée. Elle semble davantage centrée sur une sorte de *soft power* sans doute plus adaptée à des ambitions régionales, et qui entend préserver ses atouts agricoles – les ressources naturelles reproductibles étant considérées comme l'un des ressorts de la puissance d'une nation (Aron, 1962 ; Aglietta et Baï, 2012 ; Abis et Pouch, 2013). Le recours à une posture du type *soft power* a été illustré lors des négociations à l'OMC, où l'Inde s'est certes distinguée par une réelle fermeté, tout en pratiquant un art de la persuasion propre aux puissances montantes de l'économie mondiale, débouchant sur une capacité d'influence destinée à préserver ses intérêts¹⁰.

Les perspectives de l'Inde en matière d'insertion dans les échanges mondiaux de produits agricoles restent toutefois subordonnées à la levée d'importantes

10. Sur la théorie du *Soft Power*, consulter par exemple J. S. Nye (2004). *Soft Power: The Means to Success in World Politics*. New York, Public Affairs.

contraintes : dimension des exploitations, financement de certaines infrastructures (celles destinées à la mécanisation ou au stockage par exemple), pauvreté d'un nombre élevé d'exploitants agricoles... Cela pose la question du renouvellement de la politique agricole de l'Inde, ou plus précisément des suites à donner à la « Révolution verte » (Lutringer, 2013 ; Radja et Schembri, 2014).

L'Inde a véritablement enclenché une dynamique de croissance de ses exportations agricoles et alimentaires. Elle peut en ce sens contribuer à la déstabilisation des marchés en se positionnant soit comme demandeur, soit en restreignant son offre pour éviter de dépendre du prix mondial.

*

* *

L'ouverture de l'Inde au commerce mondial de marchandises est assez récente. En tant que pays émergent, elle se distingue fortement des autres pays de cette catégorie, comme le Brésil ou la Chine, puisqu'elle accumule les déficits commerciaux globaux, le secteur agroalimentaire faisant exception. C'est l'inverse pour la Chine. Cet article avait pour objectif d'en tirer les principaux enseignements. Outre

l'évaluation des atouts que l'Inde détient dans les productions agricoles et alimentaires, il était nécessaire de les inscrire dans une stratégie globale que semble déployer ce pays. Répondre à la croissance des besoins alimentaires mondiaux, s'insérer dans les circuits d'approvisionnement du monde, et ainsi se projeter comme l'une des grandes puissances agricoles de demain. Ce panorama qui a été proposé de la spécialisation internationale de l'Inde, focalisé sur l'agriculture et l'alimentaire, offre une opportunité supplémentaire d'indiquer que le basculement du centre de gravité de l'économie mondiale, engagé dès les années 1990, ne se limite pas à l'industrie ou à la finance, mais absorbe tout autant le secteur agricole. L'Inde est désormais un acteur décisif de ce processus. Les producteurs agricoles des anciennes puissances industrialisées se doivent de scruter attentivement cette dynamique économique et commerciale, dans la mesure où l'Inde va de plus en plus se présenter comme l'un des grands exportateurs de produits agricoles et alimentaires de demain, et, au regard de son poids dans l'agriculture mondiale, exacerber une concurrence déjà intense sur les marchés céréaliers et de la viande bovine. ■

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abis S., Pouch T. (2013). *Agriculture et mondialisation. Un atout géopolitique pour la France*. Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Nouveaux débats ».
- Acharya S. (2001). Sécurité alimentaire et nouvelle politique agricole en Inde. *Revue Tiers Monde*, vol. 42, n° 165, pp. 129-153.
- Aglietta M., Baï G. (2012). *La voie chinoise. Capitalisme et empire*. Paris, Odile Jacob, coll. « Économie ».
- Aron R. (1962). *Paix et guerre entre les nations*. Paris, Calmann-Lévy.
- Boillot J.-J. (2006). *L'économie de l'Inde*. Paris, La Découverte, coll. « Repères ».
- Boillot J.-J. (2012a). L'émergence du triangle Chine – Inde – Afrique. *Cahier Déméter*, n° 11, février, pp. 135-144.
- Boillot J.-J. (2012b). Épargne et investissement dans le décollage de l'Inde : les défis du financement à long terme. *Revue d'économie financière*, n° 107/4, pp. 19-33.
- Boillot J.-J., Dembinski S. (2013). *Chindiafrique. La Chine, l'Inde et l'Afrique feront le monde de demain*. Paris, Odile Jacob, coll. « Économie ».
- Brunet A., Guichard J.-P. (2011). *La visée hégémonique de la Chine. L'impérialisme économique*. Paris, L'Harmattan, coll. « Questions contemporaines ».

- Chaumet J.-M., Pouch T. (2012). La Chine au risque de la dépendance alimentaire. *Revue OCL*, vol. 19, n° 5, septembre-octobre, pp. 290-298.
- Cottet C. (2012). India Growth: A Review of the Macroeconomic Challenges. *Revue d'économie financière*, n° 107/3, pp. 52-67.
- Currie B. (2000). *The Politics of Hunger in India. A Study of Democracy, Governance and Kalahandi's Poverty*. London, Macmillan.
- Dorin B. (2001). L'Inde dans le commerce agricole international. Conditions et bilan de mise en œuvre des accords de Marrakech. *Notes et études économiques*, n° 13, mars, pp. 49-84.
- Greenough P. R. (1982). *Prosperity and Misery in Modern Bengal. The Famine of 1943-1944*. New York, Oxford University Press.
- Lafay G. (1987). La mesure des avantages comparatifs révélés. *Économie Prospective internationale*, n° 41, pp. 27-43.
- Lafay G. (2006). *Initiation à l'économie internationale*. Paris, Economica.
- Landy F. (2000). Politiques alimentaires et mutations de l'espace en Inde. In J.-L. Chaleard, R. Pourtier (dir.), *Politiques et dynamiques territoriales dans les pays du Sud*. Paris, Publications de la Sorbonne, pp. 55-76.
- Landy F. (2008). Nourrir 2,5 milliards de personnes, plus et mieux : les défis de l'Inde et de la Chine. In J.-P. Charvet (dir.), *Nourrir les hommes*. Paris, SEDES, pp. 184-224.
- Lardinois R. (1987). Population, famines et marché dans l'historiographie indienne. *Annales, Économie, Société, Civilisations*, n° 3, pp. 577-593.
- Lassudrie-Duchêne B., Ünal-Kesenci D. (2001). L'avantage comparatif, notion fondamentale et controversée. In CÉPII (dir.), *L'économie mondiale 2002*. Paris, La Découverte, coll. « Repères », pp. 90-104.
- Luttringer C. (2013). Le secteur agricole en Inde : quelles mutations ? *Asie-Visions*, n° 65, IFRI Centre Asie, juin, pp. 1-32.
- Nye J. S. (2004). *Soft Power: The Means to Success in World Politics*. New York, Public Affairs.
- OCDE-FAO (2015). L'agriculture brésilienne : perspectives et enjeux. In *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO, 2015-2024*. Paris, OCDE-FAO, pp. 67-210.
- Radja K., Schembri P., Bazin D. (2016). Révolution doublement verte et soutenabilités : quels enjeux pour le développement ? *Économie rurale*, ce numéro.
- Rodrik D. (2004). *Nations et mondialisation. Les stratégies nationales de développement dans un monde globalisé*. Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui. Économie », pour la traduction française.
- Sen A. (1982). *Poverty and Famine. An Essay on Entitlements and Deprivation*. Oxford, Clarendon Press.
- Sharma A. (2005). Understanding India's Aggressive and Defensive Stance in Agricultural Trade Negotiations. In P. Rainelli (dir.), *Les politiques agricoles sont-elles condamnées par la mondialisation ?* Bruxelles, Academia Bruylant, pp. 129-159.
- Syrquin M. (1986). Productivity Growth and Factor Reallocation. In H. B. Chenery *et al.* (dir.), *Industrialization and Growth: a comparative study*. New York, Oxford University Press.